

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :	6 dont DGS : 0 H ou 1 F DGAS : 1 F 4 H DGST : x H ou x F Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F
--	--

(B) N° de département :	54	(E) Nominations an 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Métropole du Grand Nancy	EPCI	DGS			DGS		
		DGAS	1		DGAS	1	
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	1	0	Total par sexe en 2023	1	0

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		1
DGAS	2	1
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe années antérieures	2	2
(H = F + G) Total primo par sexe	3	2
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2024	2	2
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1
	Nombre d'unités manquantes	Néant
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due	
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0
	Nombre d'unités manquantes	Néant
Contribution due		